

Réunion de quartier – « Centre-Ville »

Compte rendu de la réunion publique du lundi 14 janvier 2008

Monsieur le Maire accueille l'assistance.

Il rappelle que cette réunion de quartier a été organisée tous les mois de janvier et d'août depuis le début du mandat.

Il s'agit d'une réunion à caractère purement informatif qui ne peut pas être assimilée à une réunion préélectorale.

A titre liminaire, il informe le public de la sortie du numéro 9 de « Projections » qui fait le point, sous une forme habituelle, de l'ensemble des réalisations et des projets de la Ville. Il signale une inversion des résultats du second tour des présidentielles.

1. L'ouvrage de contournement du centre-ville

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique est en cours et que le début des travaux est fixé début du second semestre 2008 si les appels d'offres sont fructueux. Le chantier devrait s'achever fin 2009 début 2010. A titre complémentaire, l'ouvrage comportera une base de saut élastique sous la voûte du pont.

Le programme du projet et la réponse architecturale apportée visaient à une intégration la plus respectueuse de l'environnement, ce qui excluait les ponts suspendus, à haubans, à arches...

Il est par ailleurs souhaitable qu'il n'y ait rien au dessus du tablier afin que l'ouvrage soit le plus « fin » possible – le système d'éclairage serait un système d'éclairage par leds latéraux et non par mats d'éclairages.

Question de la salle : le pont du TMB ne constitue t-il pas un goulot d'étranglement ?

Monsieur le Maire répond que le pont va fluidifier la circulation et que la réalisation complémentaire des demi-échangeurs de Sallanches et de Domancy « sortie le Fayet » compléteront le dispositif de régulation de la circulation. En effet, devenus des échangeurs complets, ils offriront des alternatives de trajets vers Megève notamment évitant le centre-ville de Saint-Gervais.

Par ailleurs, il y aura 2 corrections de virages en amont du pont du TMB.

Ce pont est la limitation physique à ce que « les gens ne circulent pas trop vite ».

.../...

(Monsieur le Maire précise que, dans ce secteur, la Commune a racheté la propriété des sœurs des Aravis pour la transformer en logements pour les gens du pays).

2. Loisirs - Commerce – initiative privée – attractivité commerciale

Question de la salle : le Cinéma ?

Il s'agit d'une entreprise privée. Le propriétaire des murs veut le transformer et lui donner une autre destination, l'équilibre financier de cette activité, éventuellement subventionnable (le propriétaire n'a pas donné suite aux démarches visant à lui procurer des aides) restant difficile à atteindre.

Quant à l'idée de transformer le théâtre Montjoie en salle de cinéma afin de suppléer à l'initiative privée, cela ne semble pas envisageable au regard de l'offre commerciale proche et des limites de l'interventionnisme économique communal.

Question de la salle : n'y a-t-il pas quelque chose à réaliser dans le centre du bourg ?

Monsieur le Maire répond que « l'on ne peut pas tout faire avec de l'argent public ».

Une collectivité est aussi là pour initier, impulser et le dynamisme des cessions/achats de fonds de commerces est assez actif.

Remarque de plusieurs intervenants de la salle : les décorations de Noël sont magnifiques.

Question de la salle : comment aider à la rénovation des façades ?

Monsieur le Maire répond qu'un nouveau dispositif se met en place qui permettra, en lien avec le Conseil général, de verser des aides plus importantes pour des types d'habitations particuliers.

Question de la salle : le magasin « l'île au Trésor » va-t-il rouvrir ?

Monsieur le Maire : « je n'en sais pas plus que vous ».

« Et le garage Ruault ? »

Monsieur le Maire : c'est la même chose.

Cet emplacement est important pour Saint-Gervais – « certes mais la Commune ne peut pas se substituer à l'initiative privée ».

.../...

Question de la salle : le jour où la déviation sera en place, la piétonisation favorisera-t-elle le commerce ?

Monsieur le Maire répond favorablement au regard de la capacité de stationnement future de 710 places à 200 mètres du centre ville.

Question de la salle : de nombreuses stations proposent des produits d'appel pour janvier et février

Monsieur le Maire répond que notre spécificité de station village de ski de « 1^{ère} génération » a pour corollaire la difficulté de faire un produit d'appel en raison de la structure de l'hébergement et de la difficulté qui en découle de travailler avec un tour opérateur. Il nous faut des lits « chauds » ou lits « tournants », il nous faut du lit hôtelier et du lit para-hôtelier.

Faut-il toutefois remplir à tout prix une station ?

Question de la salle : quid du logis savoyard ?

Réponse de Monsieur le Maire : « Le Groupe propriétaire MORNAY l'a vendu à un promoteur grenoblois qui devait faire une résidence hôtelière Résid'hôtel et finalement ce serait un hôtelier qui rachèterait ».

Question de la salle : quelle est la part des thermes dans la fréquentation de la station ?

Monsieur le Maire : « l'activité des thermes est une activité complémentaire – les thermes vont se tourner encore plus vers la remise en forme avec un investissement de deux millions d'euros à travers le SPA ».

Remarque de la salle : les thermes ne tiendront qu'à travers le médical

Réponse de Monsieur le Maire : c'est effectivement la position que je défends.

3. Divers

Question de la salle : pourquoi pas de caméras pour surveiller les dégradations des fleurs ?

Monsieur le Maire : « j'aimerais bien que l'on me donne des noms de ceux qui commettent ces dégradations – il faut responsabiliser les gens ». Nous n'allons toutefois pas tomber dans l'excès de surveillance.

.../...



Question de la salle : le déménagement du groupe scolaire va-t-il entraîner un « étirement de la commune » ?

Est-il possible de mettre en place un mini-service de bus ?

Monsieur le Maire : « l'accompagnement des enfants par les parents est obligatoire pour les maternelles mais pas obligatoire pour le primaire - il faut revenir à des valeurs plus simples - les enfants ont besoin de marcher ».

Question de la sécurité : d'accord mais il subsiste un problème de sécurité pour les enfants

Monsieur le Maire : « nous faisons un effort de réhabilitation de tous les petits chemins d'antan ».

Question de la salle : la largeur de trottoir devant la bibliothèque est-elle suffisante ?

Monsieur le Maire : « le trottoir va être élargi ».

Par ailleurs le conseil municipal sera invité, dans sa prochaine séance, à délibérer sur le lancement de la commission d'accessibilité aux personnes handicapées qui permettra d'intégrer ces contraintes dans les projets et services publics.

Question de la salle : la concession du TMB est-elle remise en cause ?

Réponse : non.

Question de la salle : j'habite route du Prarion – mais il va y avoir trop de monde en raison de la constructibilité – 7 logements vont être construits – qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer les choses en fonction de la situation ?

Monsieur le Maire : « il faut trouver une solution intelligente, l'urbanisation de ce secteur ne pouvant être remise en cause », d'un point de vue des documents d'urbanisme.

Question de la salle : circulation au niveau de la déchetterie / vitesse excessive

Monsieur le Maire : « Il est difficile de limiter la vitesse à 70 km/h dans cette longue ligne droite mais il existe un vrai problème de sécurité à cet endroit qu'il faudra traiter à terme ».

La réunion se termine par un verre de l'amitié.

Le Maire,
Conseiller Général du Canton
de Saint-Gervais-les-Bains,

Jean-Marc PEILLEX